



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Problème d'effectifs de police au commissariat de Bagnols-sur-Cèze

Question écrite n° 7862

Texte de la question

Mme Pascale Bordes attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le constat alarmant des effectifs du commissariat de Bagnols-sur-Cèze (30200). Au 1er septembre 2022, les effectifs de ce commissariat étaient de 58. Or, en raison de mutations, de démissions, de départs en retraite, les effectifs se trouvent très lourdement impactés, à telle enseigne que selon une projection effectuée par les syndicats, si aucun poste sur la commune n'est ouvert à la mutation, les effectifs seraient au 1er septembre 2023 de 37, soit 21 en moins sur un total initial de 58. En l'état de cette perte plus que significative, il ne sera plus possible aux effectifs restant d'assurer la sécurité des concitoyens, ni la leur, ce qui est inacceptable, *a fortiori* sur un territoire où le trafic de stupéfiants gagne tous les jours du terrain, territoire qualifié de « marseillisé » par certains. Elle lui demande ce qu'il compte faire afin d'éviter un effondrement des effectifs du commissariat de Bagnols-sur-Cèze.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Bordes](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7862

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 mai 2023](#), page 4111

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)